



Marché de la décoration d'intérieur

DÉCOUVERTE DU MARCHÉ ANGLAIS



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**
NOUVELLE-AQUITAINE



À Londres



les 10 et 11 octobre
2023



Plus d'infos :
www.artisanat-nouvelleaquitaine.fr



DÉCOUVERTE MARCHÉ 2023

Royaume-Uni - Marché de la décoration d'intérieur

Professionnel des métiers d'art ? La CMA Nouvelle-Aquitaine vous donne rendez-vous dans la capitale anglaise pour découvrir le marché de l'habitat-décoration

LE MARCHÉ DE L'HABITAT DÉCORATION

La capitale anglaise, c'est de multiples opportunités business :

- 40% de prescripteurs (architectes, studios de décoration...);
- Plus de 65 000 architectes à la recherche de savoir-faire et de matériaux d'exception

Alors révisez vos bases d'anglais et embarquez avec nous, let's go !



VOS OBJECTIFS :

- Découvrir le marché de l'habitat-décoration au Royaume-Uni
- Décrypter ses spécificités et ses exigences
- Évaluer les opportunités développement commercial export au Royaume-Uni



NOTRE PROGRAMME

15 septembre 2023 à Bordeaux

Formation

- Présentation du marché de la prescription : comprendre son fonctionnement, savoir identifier ses prospects et toucher ses cibles grâce aux bons outils

10 et 11 octobre 2023 à Londres

Immersion

- Découvrez le marché britannique et identifiez ses caractéristiques
- Programme de visites de showrooms et du salon professionnel Decorex

20 novembre 2023 en visio-conférence

Atelier de suivi

- Identifiez les moyens à mettre en oeuvre afin d'assurer un suivi commercial efficace

+ 1 Coaching personnalisé avec un cabinet conseil spécialisé dans l'accompagnement des professionnels métiers d'art à l'international

+ Appui-conseils et encadrement tout au long de la mission par la CMA NA



CONDITIONS TARIFAIRES

1080 €

NETS DE TAXE*

Coût réel de l'action sans prise en charge par la Région Nouvelle-Aquitaine : 2 100,00 €

***Sous condition d'éligibilité à l'aide régionale.**

Ne comprend pas :

- Les frais de restauration, d'hébergement, de vol/trains/taxis à titre personnel
- Le transport ou l'envoi éventuel des échantillons/marchandises.



6 PLACES DISPONIBLES

Date limite de candidature :
20 août 2023

Pour qui ?

Entreprises métiers d'art proposant des prestations sur-mesure et/ou des pièces uniques haut de gamme/luxe (Secteurs : habitat, décoration d'intérieur, design de produits/mobilier, arts de la table, revêtements intérieurs et textiles).



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Florianne NORMANDIN

+33 (0)7 89 02 74 63

florianne.normandin@
cma-nouvelleaquitaine.fr



Action financée par la Région Nouvelle-Aquitaine



ENGAGEMENT DE PARTICIPATION 2023



ADMISSION

Seules les entreprises dont la candidature a été retenue par la CMA Nouvelle-Aquitaine (CMA NA) sont admises à participer à la « Découverte du marché anglais - Décoration d'intérieur 2023 ». Toutes les informations communiquées dans le dossier de candidature précédemment fournies sont certifiées exactes par le signataire pour le bon traitement de son inscription.



CONTRAT

La signature de ce bulletin d'inscription/bon de commande emporte adhésion aux Conditions générales de vente de la CMA NA. L'entreprise doit retourner à la CMA NA avant le 20 août 2023 le présent bulletin d'inscription complété et signé, accompagné du règlement.



MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement s'effectue par virement bancaire avec la mention : « Export – UK 2023 ».
Compte : CMAR NA - SIEGE 33
IBAN : FR76 1090 7000 0186 2210 7052 425
BIC : CCBPFRPPBDX
Sur demande, une facture acquittée vous sera transmise après versement du solde.



CONDITIONS TARIFAIRES

Cette opération est soutenue par la Région Nouvelle-Aquitaine selon les règles d'éligibilité établies pour les actions collectives à l'export telles que décrites dans le paragraphe ci-après. Les prix mentionnés sont indicatifs et établis sous réserve du soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine et de l'éligibilité de cette mission exploratoire à ces financements qui ne s'appliquent qu'à un participant par entreprise. Cette prestation export n'est pas soumise à la TVA.



FINANCEMENT ET RÈGLES D'ÉLIGIBILITÉ

La subvention de la Région Nouvelle-Aquitaine est réservée aux entreprises néo-aquitaines, hors grand groupe et leurs filiales selon le règlement n°1407/2013 « de minimis » de la Commission européenne. Chaque bénéficiaire de la subvention devra s'assurer, avant de s'inscrire, que le montant total des aides perçues sur 3 exercices fiscaux ne dépasse pas 200 000 €. Votre entreprise est une TPE-PME (< 250 employés, CA < 50M€, bilan < 43M€).

Action financée par la Région Nouvelle-Aquitaine



DÉCLARATION

Je soussigné(e), Madame / Monsieur (Prénom NOM) : _____

Représentant(e) légal(e) de l'entreprise : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

- déclare avoir pris connaissance des conditions de participation proposées par la CMA NA et m'engage à les respecter sans réserve.
- autorise la CMA NA, à procéder à la captation vidéo ou photo de mon image lors de la Mission. Les photos/vidéo pourront être exploitées et utilisées dans le cadre des actions de communication de la CMA NA auprès des différents publics.

Fait à _____

le ___ / ___ / 2023

Signature du Représentant légal
et cachet de l'entreprise



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

NOUVELLE-AQUITAINE

**Chambre de métiers et de l'artisanat
de Région Nouvelle-Aquitaine**

46 rue Général de Larminat
33000 Bordeaux Cédex
Tél. 05 57 22 57 22

www.artisanat-nouvelle-aquitaine.fr